

tec escote will be the of our shauerog sine of sep of ex France et Algérie, sodition e elain The Etranger and the second section and the second nombrate of PAYABLES D'AVANCE

Tunis, le 7 Mars 1901

Max Régis à Tunis

Une nouvelle grosse de me

naces pour Israel nous arrive

d'Alger L'Antijuif, journal du mai

re d'Alger, nous annonce dans

un de ses derniers numéros

que Max Régis, le léader anti-

sémite algérien, va faire sous

peu une tournée de conféren-

ces dans toute l'Algèrie et..

en Tunisie zodą zakrivanach a

Ce n'est pas un vulgaire ea-

Nous augurons fort mal du

voyage de l'agitateur algérien

chez nous où la question juive

n'existe pas pour la bonne rai-

son qu'il n'y a pas d'élections

politiques en Tunisie, et que

le troupeau juif misérable ne

peut par conséquent pas pour

quarante sous fausser les suf-

frages des électeurs français

en faveur du candidatede la

Dautre part, nous n'avons

pas, ici, comme en Algérie.

parmi les juifs, de ces fortunes

scandaleuses élevées sur la

ruine des malheureux colons

français qui ont dù faire appel

à leurs douros et passer sous

les fourches caudines des usu-

riers juifs algeriens.

ques juifs algériens que Max

Régis retrouvera à Tunis, s'il

y vient, fuyant les troubles qui

curent lieu dans la blanche El-

Djezair vinrent se réfugier ici

où les premiers temps de leur

séjour ils essayèrent de se fai-

re remarquer par un air im-

portant et insolent qui n'était

pas de circonstance; ils ont

compris qu'ils faisaient fausse

route et bien vite, il ne cher-

chèrent plus à en imposer à

personne pas même à leurs co-

religionnaires tunisiens quiles

prisent, paraît-il, tout juste ce

me, engir l'ége heareux thus au lour

Il y a deux ou trois ans quel-

synagoguetrollicom stoot satreo

nard, nous avons bien lu ! et

en Tunisie.

en Chef: Em. LACROIX Rédacteur

Toutce qui concerne la Réduction et l'Administration doit être adressé rellië: enant | -elue: | au buredu du journale

and TUNIS - Rues d'Italie et Hannon, 2 - TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4º page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

peu à peu s'éclipsent vers des lieux plus hospitaliers et surtout plus propices à leur genre deorations stated and stratein

Le voyage de Max Régis à

Tunis serait donc sans portée et le maire d'Alger avant de venir ici, ferà bien de se penétrer que nous vivons sous le régime du protectorat qui n'admetraucune des libertés dont ont jouit en France, pas même celle de la presse, qui permet avec un peu de bonne volonté de la part du juge d'instruction, l'arrestation préventive des journalistes assez osés pour critiquer les actes de certains budgetivores qu'on devait chasser à coup de botles au derrière tant ils ont fait du mal au pays et contribué à ren-

régime du protectorat. unist is tem Eme LAGROIX 19

Samedi, en jetant un coup d'œil sur les télégrammes de la *Depêche*, j'étais tout étonné de lire dans les dépêches d'Algèrie de ce journal sans autre formule de politesse qu'un vague auméro: the incommunity of the entre

dre insupportable et odieux le

N. 9; Lacroin, 100 francs d'amen-de et 300 francs de dommages-inté-rets pour diffamation à l'égard de Blanchet Adolphe, action publique éteinte par l'amnistie; dommages intérêts élevés à 500 fraics. zh sin

Comme je n'ai gardé les cochons ni avec M. Tridon pas plus qu'avec M.L ifitte ou tout autre de ce journal M.L. mitte ou tout autre de ce journal je m'empressai d'envoyer la lettre suivante au rédacteur en chef de la Dépêchent les parts, au le la constitution de la

Monsieur letrédacteur en chef A Monsieur le feutiteur en cue l' L' un le suis rès touché de l'attention déligate que vous arez que de me fai-re figureir entre un voleur et un escroc pour annoncer que la Cour d'Algér ravait élèvé de 3 à 500 francs tes dom-mages-intérêts alloués à 41° Blunchet. Le pous mierai de compilèter pour in-Le pous prierai de complèter potre in-formation en faisant part à vos léc-teurs que cette condamnation a été prononcée par délaut, mon état de santé ne m'ayant, pas permis de me rendre à Alger.

Recevez, monsieur, mes saluta-

Em Lacroix. La Depêche faisait suivre cette lettre des lignes suivantes : 55 195

l « Nous ferons remarquer a M. Em. Lacroix que tout le mérite de l'atten-Lacroix que tout le mérite de l'atténtion délicate qui l'a très touché appartient en entier à l'agence Havas, d'Alger qui nous a transmis le télégramme auquel le directeur de la Petite Tunisie fait allusion; nous avons inséré ce télégramme tel quel, sans chercher à être agréable ni désagréable à l'intéressé.»

D'après M. Tridon, ce serait donc l'Agence Havas qui m'aurait intercalé sous le nº 9, entre un voleur et

Cela ne nous étonne pas de celte officine, mais le scribe de la Dépéche chargé des télégrammes aurait pu être plus poli que le correspondant de son journal.

La situation précaire faite aux

avocats du barreau de Tunis depuis la création des tribunaux indigènes, dits régionaux, les pousse à quitter un tribunal où il n'y a plus place pour les faire vivre tous. D'autant plus que la cliente le juive et de beaucoup la plus importante et que celleci-ci donne la préférence aux siens.

C'est ainsi que nous avons vu partir Mes Bianchet pour Tanger, Goin, pour Draguignan' et d'autres moins contas dont des noms nous échappente no islanta di coment

Aujound'hui on nous annonce que Me Vincent est sur le point de recevoir sa nomination de magistrat dans une de nos colonies

LE COUP

des compagnies maritimes postales

Il était à prévoir que les compagnies maritimes postales, c'està-dire subventionnées, ne tarderaient pas à se liguer pour couler la Gie Franco-Tunisierne de navi-gation qui alla deur faire une rude concurrence par ses prix in-ferieurs aux leurs. Aujourd'hui, c'est fait et la lutte a commence.

Autrefois, lorsqu'il is a avait pas de concurrence les compagnies subventionnées faisaient payer 15 francs la tonne de céréales, à destination de Marseille, prix un peul excessif pour les orges, par exemple, d'un prix moyen de vente de 12 à 13 francs.

La Cie Franco Tuhisienne, sans intention de vouloir concuirencer les puissantes rivales subventionnées adopta le prix de 10 francs la tonne, qui lui sembla reisonnable tout en lui donnant un léger bénéfice en raison du peu de frais.

Cela ne pouvait faire l'affaire des baisser à dix francs la tonne de céréales comme la Franco elles résolurent sans doute de la couler puisqu'elles acceptent, nous assure-t-on, les céréales à n'importe quel prix on hour ditmême à cinq

francs la tonne propriet la cinquistration de la conne propriet la conne propriet la cinquistration de la cinquist co-Tunisienne n'était pas soutenue elle serait obligée de vendre son matériel et alors les compagnies postales n'ayant plus de concurrence rétabliraient les anciens prix et les commerçants s'apercevraient un peu tard qu'ils auraient mieux fait de donner la préférence à la Franco-Tunisienne

Un journal local dit qu'il croit savoir que le gouvernement avait décivoir que le gouvernement avait deci-dé, en Conseil des Ministres, de re-fuser l'application de l'amnistre à la Tunisie. C'est en voyant l'impression produite sur la Chambre par le deu-xième discours de M. Berthelot que le Ministre, des Affaires Etrangères se serait decidé à nous donner satis-faction sur ce point.

ll est dans l'erreur la plus profon-

Ce n'est pas le gouvernement mais M. Delcassé qui sur les rapports venus de Tunis ne voulait pas de l'amnistie pour la Tunisie.

Seulement il y avait le cas de Colin de Larmor qui embarrassait M.

Comment pourrait-on faire purger ses mois de prison à notre confrère

alors qu'il n'habitait plus la Tunisie et que le Journal Officiel de la République française avait promulgué la loi d'amnistie s'étendant à l'Algérie et a la Tunisie? C'était la le chien-

M. Berthetot est venu heureusement dénouer ce nœud gordien par son insistance à réclamer l'application de l'amnistie à la Tunisie.

A UN CONFRERE

Nous avons publié, dans un de nos récents numéros, une lettre d'un de nos confrères de Paris nous demandant de nous entendre pour fâcher d'envoyer en Tunisie le plus de français possible et que cela nous rapporte.....

Ce paragraphe de cette lettre nous a choqué, aussi nous l'avons fait suivre des réflexions suivan-

Les exploiteurs qui sont à la tête de ce journal se sont trompés d'a-dresse en s'adressant à nous.

D'abord jamais nous ne conseillerons à un compatriote de venir coloniser une terre étrangère où l'argent, est si dur à gagner, où nous avons les mêmes charges qu'en Fran-ce sans en avoir les libertés,ce serait un véritable crime.... et puis nous ne mangeons pas de ce pain-là.

Notre confrère s'est offusqué de nos réffexions et il nous a adressé une nouvelle lettre, pensant que nous ne la publierons pas, il verra qu'il s'est trompé car nous agissons au grand jour et ne craignons pas de déclarer urbi et orbi ce que nous pensons des hommes, des choses comme des fonctionnaires pachas au petit pied qui entravent 'essor de la colonisation française par leur crasse ignorance pour ne pas dire leur imbécillitéet ren-dent ce pays inhabitable aux Français désireux de s'y fixe

Paris, le 28 février 1901.

Monsieur et Confrère.

Je viens de recevoir votre journal avec ma lettre encadrée et votre ré-flexion.

Je vois que vous étes en guerre ouverte contre le Résident Genéral et l'administration, si vous avez des raisons, ce qui me paraît être, je vous

Ma ligne de conduite est « guerre aux iniquités sociales ».

Si le travail n'est pas plus abon-dant en Tunisie qu'en France, s'il n'y a pas plus de bien-être, c'est évident que ma missive était inutile et que vous faites bien de me le dire; quant à vos gros mots ils sont très déplacés: «Exploiteurs», dites vous; on juge dit-on les autres d'anrès on juge, dit-on, les autres d'après soi. Hein! Exploiteurs! ceux qui cherchent à améliorer le sort de leurs concitoyens en leur procurant le travail qui leur manque ! cela pa-raitrait drôle à beaucoup d'honnétes gens ; vous ne mangez pas de ce pain la ? Duquel mangez-vous donc ? Vous me paraissez manger l'argent des gros qui vous paient contre les petits; si je me trompe : ce sont vos réflexions très déplacées qui en sont

Je parie que vous n'insérerez pas

Bien à vous quand même.

Notre confrère s'est trompé puisque voila sa prose insérée tout au

Et nous lui répétons comme nous l'avons dit que nous ne mangeons

pas de ce pain-là ; non; nous ne voulons pas faire venir des compatriotes pour que cela nous rappor-

Nous n'engagerons jamais nos compatriotes à venir en Tunisie crever la faim sur cette terre inhospitalière où l'italien est le préféré, le gaté, le choyé parce qu'il ne se plaint jamais et qu'il s'y trouve mieux qu'en son pays où la misère est plus grande encore qu'en

Quand nos gouvernants se décideront à favoriser la main-d'œuvre française et à donner aux Français les libertés dont on jouit en France, alors nous ne serons pas les derniers à leur conseiller de venir en Tunisie mais jusque-là, qu'ils s'engardent comme de la peste.

Mouvement Diplomatique

L'Evénement dit que la nomination de M. Beau, chef de cabinet de M. Delcassé, au poste de Pékin, est définitivement arrêtée. 🚗

Le retour de M. Pichon est immi-

D'autre part, l'Echo de Paris croit savoir que le remplacement de M. Pichon par M. Beau, déterminera un mouvement diplomatique impor-

M. Pasteur, fils de l'illustre savant, actuellement chargé d'affaires à Madrid, serait nommé ministre plénipotentiaire.

M. Paul Lefaivre, actuellement à Berne, serait nommé conseiller d'ambassade à Madrid, et M. Prinet serait affecté à l'ambassade de France

M. Millet, lui, reste toujours sur le carreau à attendre une ambassade qu'il n'est pas prêt de décrocher.

Echos & Nouvelles

insi que nous l'avons annoncé le bal des commerçants, donné sous le patronage de la Chambre de Commerce, aura lieu demain soir, au palais des Sociétés Fran-

On nous assure que les organi-sateurs se sont surpassés pour don-ner le plus d'éclat à cette grande fête du commerce à laquelle il ne manquera que notre Résident Gé-néral et Mme Benoît de Meckel qui, sans doute, de l'école du Millet, auraient cru déroger en l'honorant de leur présence.

Qu'on ne vienne pas nous dire que le voyage de M. Benoît était d'une urgence si extrême qu'il ne pouvait le retarder.

Il était, à notre avis, du devoir strict de notre Résident Général d'honorer, de sa présence ce premier hal des commercants.

ly a quelque temps, dit la *Dépê-*che, la *Petite Tunisie* signalait une histoire assez malpropre ou un personnage important était compromis.

Enquête faite, le fait n'avait jamais existe.

En êtes-vous bien sûr, cher con-

Nous ne savons pas si le fait que

Comme tous, ils cherchent **å g**agner leur vie mais la Tunisie n'est pas le pays d'exploitation de leur rêve. Doncassez mal vus de leurs

coreligionnaires de Tunisie, tenus en piètre estime par les

autres colonies ils végètent et

Expéditions par caisses et par

fûts dans tous pays

MARQUE DEPOSÉE

toute la France du Vin Musoat de S'adresser à M. H. VINCENT, né-

gociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la gare française, TUNIS.

On expédie par colis-postaux dans

nous signalions n'a jamais existé, mais nous le tenions du père du gamin qui, sur nos instances, a envoyé son fils dans une école de mousses en France et n'a pas porté plainte pour que le déshonneur ne vienne pas rejaillir sur sa famille qui comprend une où deux jeunes filles.

Benoît est parti lundi matin pour Nabeul, Sousse, Kairouan. Sfax et Gabes.

Notre Résident Général a voulu constater de visu les progrès accomplis ces dix dernières années dans le centre et le sud tunisien avant de reprendre le chemin de la capitale.

ans certains centres desservis par le chemin de fer et où n'existait encore aucune école, le service de la poste était confié au chef de gare ou à la receveuse qui recevait de cent à trois cents francs de l'Office postal.

Il paraît que dès qu'une école était construite, l'Office postal retirait à la gare son service pour le confier à l'instituteur qui, lui, gros personnage, ne peut pas se contenter d'une indemnité aussi dérisoire et reçoit de six cents à mille francs.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les recettes de l'Office postal soient inférieures aux dépenses.

Mais pourquoi cette différence de traitement lorsque le service est assuré par un agent du Bone-Guelma ou par un intituteur?

a Société la Corse a donné sa-medi à la Brasserie Maxéville son banquet annuel.

Un peu à cause des attaques dont ils avaient été l'objet dans un journal local cent cinquante cinq membres assistaient à ce banquet, alors que le nombre était de beaucoup inférieur les années précèdentes.

Le service a été irréprochable, le menu exquis et les discours pleins de patriotisme.

En somme excellente soirée dont nos compatriotes Corses conserveront longtemps le souvenir.

e journal La Cocarde nous apprend qu'avant de quitter Paris M. Max Régis le chef du parti antisémite algérien a formé, avec M. Colin de Larmor, une société pour la publication de l'Antijuif.

La lutte contre le juif ajoute la Cocarde va prendre, en Algérie, une apreté et une violence inconnues jusqu'à ce jour. Deux hommes, jeunes et déterminés, comme Max Řégis et Colin de Larmor, placés à la tête de l'Antijuif, qui devient un quotidien du soir, révolutionneront de nouveau l'Algérie et peut-être ameneront enfin la solution définitive de la question anti-

Nos confrères peuvent tenir constamment leur valise prête pour aller villégiaturer à Barberousse,

Aron Sephar, administrateur du Journal Officiel Tunisien nous fait part de son mariage avec Mlle Julie Samama, fille de l'excaid Eliaou Samama.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

oi l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les Macédoine et les Diana n'ont pas leurs rivales.

Qu'on se le dise.

La défense de "Guignol"

Ventre-Saint-gris, quel sacré nom de dieu de pays de calotins nous habitons i

C'est à croire que tous les moines, capucins, jésuites, récollets, prémontrés, assomptionnistes et cafards d'Andalousie, de Catalogne, de France.de Navarre et d'Italie se sont réfugiés chez nos confrères quotidians.

A-t-on vu avec quel ensemble ils ont donné contre Guignol parce que celui-ci ignorant les usages de la presse avait reproduit des extraits d'une confession entre un libidineux ratichon et une jeune fille sage en oubliant la formule P. P. C. et de citer l'ouvrage où il puisait à pleins ciseaux la copie du voisin I

Entre nous, si quelqu'un avait à se plaindre, c'était Armand Villers à qui nous avons adressé toutes nos excuses en le priant d'inviter son éditeur d'envoyer à Tunis une nouvelle édition, la seizième, de Minette qui sera surement enlevée en quelques jours, tant ou voudra aujourd'hui lire ce livre instructif et amu-

Devant l'avalanche confraternelle on devine ce que nous avons fait : nous avons ouvert notre parapluie et laissé passer l'orage.....

Aujourd'hui quele ciel est redevenu plus serein, que la gent en juponnée respire à l'aise n'ayant plus sur la conscience le poids qui l'étouffait nous demanderons à tous les parangons de vertus qui pontifient du haut de leur perchoir curule si la confession n'est pas scrupuleusement racontée par Armand Villers ?

Où cloche-t-elle ? Nous connaissons une jeune fille qui nous a affirmé que le brillant auteur de Minette était encore bien au-dessous de la réalité que, du reste, il fallait tout dire à confesse pour obtenir le pardon de ses péchés et que si elles n'étaient pas un peu aidées elles n'oseraient pas parler; les jeunesfilles, après tout, a-t-elle ajouté en forme de conclusion ne sont pas plus de bois que les hommes...

Çà, nous nous en doutions un peu mais ce qui nous a le plus amusé dans cette levée de porte-plume c'est la colère du macaronique confrère.

Le voilà papiste et royaliste ; défenseur du trône et de l'autel, ces deux ennemis irréconciliables.

Il n'entend donc pas l'ouragan qui passe sur la France, va traverser les Pyrénées pour balayer notre pays et la belle Espagne de cette armée d'écornifieurs qui veulent régenter le monde catholique!

En France, un ministère de défense républicaine a compris le danger que faisait courir à la République cette armée de moines de tout acabit, et une loi d'association qui les vise particulièrement, dont l'adoption ne fait aucun doute, se discute à la Chambre où elle est combattue, il va sans, dire par tous les cléricaux de cette assemblée les amis de Millet.

En Espagne, c'est le peuple qui se charge de faire une conduite de..... Madrid aux ensoutanés qui retroussent leurs robes et s'esquivent par les voies les plus rapides d'un pays qu'ils ont acculé à la ruine en lui suçant le meilleur de son sang sous forme d'un budget annuel de près d'une centaine de millions de pese-

Tant va la cruche à l'eau qu'elle finit par se casser, c'est ce qui est arrivé en France et en Espagne et que semble ignorer le transalpin confrère qui a vu dans la prose d'Armand Villers un outrage à la religion

catholique!

Ме́рнізто. Mio caro.

Pour le chemin de fer de Tunis-Kalaât-es-Senam par le Faths

Nous avons annoncé que M. Homberger, président de la Chambre de Commerce, avait fait adopter par sa compagnie un excellent rapport en faveur de la ligne du Pont-du-Faths à Kalaât-es-Senam qu'elle a converti en délibération.

Voici ce rapport: Lors de son interpellation sur la Tunisie, M. Berthelot, député de la Seine, qui est également rapporteur des lignes ferrées africaines jouissant d'une garantie d'intérêt par l'Etat s'est prononcé contre la concession projetée du chemin de fer de

Tunis-Kalaat-es-Senam par le Faths.

Il est de notre devoir de porter à la connaissance des Pouvoirs publics qu'à ce point de vue seul nous ne sommes plus d'accord avec M. Berthelot et que, si nous lui avons exprimé toute notre reconnaissance pour avoir soutenu la cause des Français établis en Tunisie, nous l'avons aussi prévenu que nous nous séparions absolument de sa manière de voir en ce qui concerne le chenin de fer de Tunis-Kalaat-es-Senam.

Nous avons l'assurance que le tracé de cette ligne répond non seulement aux intérets généraux du pays, mais encore qu'il facilitera, dans de grandes proportions, l'œuvre de colonisation française que la Métropole ainsi que le Gouvernement du Protectorat ont intérêt à voir se dé-

En effet, les Corps élus d'abord et la Conférence Consultative ensuite se sont prononcés d'accord avec le Gouvernement, en faveur de la construction de la ligne Tunis-Kalaat-es-Senam de préférence à tout autre tracé. Ce trajet, on peut le dire, a eu l'assentiment de la Colonie tout entière.

A la suite du discours de M. Berthelot, la Chambre a décidé que le projet de contruction de ce railwaisl serait soumis à son examen. Conformément à cette résolution et avec une célérité dont il faut être reconnaissant à M. le Ministre des Affaires Etrangères et M. le Directeur général des Travaux Publics le projet de loi portant approbation de la convention passée pour la construction de la ligne Tunis-Kalaat-es-Senam a été déposé sur le bureau du Parlement et envoyée par un vote à la Commission des chemins de ser.

Les considérants développés à la tribune par l'honorable M. Berthelot et qui ont décidé du vote de la Chambre font valoir que la France garantit la ligne de la Medjerdah et que l'on peut espérer, en amenant à cette ligne le trafic de la région à desservir, réduire la garantie d'intérêts payée actuellement par la Métropole et qui est de 1.400.000 francs

Mais il n'y a pas que cette considération qui va être opposée au railwaisl Tunis-Kalaat-es-Senam-dont dépendent, vous le savez, Messieurs, la prospérité de la ville de Tunis et l'avenir du peuplement français il y a, aussi et surtout, la question du tracé par Bizerte que soutiennent MM. les Ministres de la Guerre et de la Marine et que soulèveraient, d'ailleurs sans eux, les intérêts particuliers engagés à Bizerte.

Nous avons donc à envisager les deux faces sous lesquelles se présente cet incident et a protester 'énergiquement contre le dommage que l'on voudrait causer à notre capitale. Nous avons à démontrer aussi que nul argument sérieux ne milite en faveur de la combinaison que l'on nous oppose.

S'il est exact de dire que la France garantit la ligne de la Médjerdah est-il exact d'avancer comme l'a fait l'honorable M. Berthelot que, si on amenait à cette ligne le trafic de la région à desservir, on diminuerait cette garantie d'une somme de 1.400.000 fr? Il n'y a qu'à prendre le tracé préconisé par M. Berthelot pour démontrer l'inanité de ses cal-

L'honorable député, en effet, indique sur le chemin de fer de la Medjerdah, la station de Souk el-Arba, située à 156 kilomètres de Tunis, comme point de soudure de la ligne qui devrait desservir, avec un parcours de 90 kilomètres, les gisements de phosphates de la Kalaat-es-Senam, et il prévoit, comme trafic probable, le chiffre de 300.000 tonnes. Or, il est manifeste que ce tracé ne traverserait, de Souk-el-Arba à la Kalaat-es-Senam, que des terrains extrêmement accidentés, inutilisables pour la petite colonisation.

Il faudrait suivre la vallée de l'Oued Mellègue et, sur ce parcours, il n'y a d'autres points minéralisés que ceux de Nebeur et de Bou-Djaber. La desserte ne pourrait donc compter que sur les 100.000 tonnes de phosphates de la Kalaat-es-Senam, une quinzaine de mille tonnes de calamine ou de plomb et une dizaine de mille tonnes de la production indigène, en tout 125.000 tonnes qui, au tarif kilométrique de 0 fr. 03 par tonne représenterait une recette brute de 4 fr. 68×125.000 ou 485.000 francs : Si l'on déduisait de ce chiffre les excédents des dépenses l'exploitation nouvelle, il n'est pas probable que la garantie d'intérêts serait réduit de plus de 350.000 francs.

Pour obtenir ce résultat, l'établissement de la ligne en ces terrains accidentés, coûterait beaucoup :plus cher et les trois quarts des richesses industrielles et agricoles de la région resteraient inexploitées; la Kalaat-Djerdah, le Ksour, El-Akhouat, Fred-el-Adeum, les nombreux permis de recherches et exploitations de plomb et de calamine ne seraient pas désservis et la colonisation, par l'élément français de ces contrées qui sont des plus fertiles, resterait lettre-morte.

Le tracé sur Bizerte qui sera surement porté devant la Commission des chemins de fer et le Parlement, aura sur les esprits plus d'influence. Les trois quart des membres de la Chambre, en effet, ne connaissent guère de la Tunisie que Bizerte, que ce port de guerre pour lequel la France s'impose de sacrifices d'argent et qui doit assurer la suprématie de la Nation da ns la Méditerranée. Mais ce tracé, pas plus que celui de Tunis-Kalaat-es-Senam sera succeptible de procurer à la France une diminution de garantie d'intérêts du chemin de fer de la Medjer-

Or, messieurs, il est incontestable que ce résultat sera quand même obtenu avec la ligne Tunis-Kalaat-es-Senam et que tous les intérêts en présence recevront ainsi, en temps utile, la desserte à laquelle ils ont droit.

En effet, le projet soumis, en ce moment, à la Chambre est un projet qui dessert complètement les richesses minières de la région et les desseins du Gouvernement sur la colonisation par le peuplement français. Il permettra d'exploiter, non seulement les 100,000 tonnes de phosphates de Kalaat-es-Senam, mais encore les dix millions de tonnes reconnues dans le gisement de la Kalaat-Djerda, et qui donneront également lieu à une exploitation annuelle de 100.000 tonnes; le gisement de phosphates du Ksour, duquel on peut tirer 50.000 tonnes par an; les mines de El-Akhouat de Fedj-el-Adoum qui livrent actuellement plus de 50.000 tonnes de minerai de zinc ; les gisements de plomb et de calamine qui, sur ce parcours ont motivé plus de 400 demandes de permis de recherches, et dont on peut attendre un trafic de 50.000 tonnes; enfin, le produit du travail agricole de la région, qui donnera, sans doute anssi, 50.000 tonnes.

C'est donc un trafic total de 400.000 tonnes, qui dépassera d'au moins 150.000 tonnes le pouvoir transporteur de la ligne Tunis-Kalaat-es-Senam. Fera-t-on une double voie ? Il n'est pas permis de l'espérer.

C'est alors que viendra le tour de Bizerte, qui n'est, à cette haine, qu'un vaste camp militaire, et dont on génerait la liberté en y jetant un aussi gros trafic commercial.

Quand l'heure sera venue de construire la ligne Thala-Bizerte aux 150.000 tonnes d'excédent de la ligne du Kef viendront s'ajouter les 100.000 tonnes de fer des mines de Nefzas, les 20.000 tonnes de la production calaminaire de la région de Béja et les 22.000 tonnes produit du

travail agricole; et ces 295.000 tonnes seront largement suffisant pour couvrir les frais d'exploitation et de construction de la figne houvelle.

Tel est l'ordre de construction, l'ordre rationnel des lignes ferrées qu'appelle l'essor de la Tunisie et les intérêts patriotiques qui y sont enga-

Avant de clore ce long exposé, permettez-moi, messieurs, de vous dire que je suis persuadé que le Parlement se souviendra que la Tunisie a contribué et contribue encore - dans des conditions lourdes pour son budget - à la construction du port de guerre de Bizerte, et qu'il ne voudra pas, pour une minime question de garantie, compromettre l'avenir de la colonisation française ; qu'e si le Gouvernement Français garantit la ligne de Medjerdah, il ne doit pas ignorer non plus que la Tunisie a contribué de ses deniers à la construction du port de Bizerte, de l'arsenal et des casernements ; qu'elle a payé la ligne de Djedeïda à Bizerte, ligne qui aurait du être construite aux frais de la Métropole, et que ses dépenses, de ces chess s'élèvent, à ce jour, à plus de vingt millions de

Je prie donc la Chambre de Commerce de bien vouloir se rallier à l'ordre du jour suivant :

La Chambre de Commerce prie respectueusement M. le Ministre des Affaires Etrangères de bien vouloir faire remarquer aux membres du Parlement que la ligne Tunis-Kalaat-es-Senam est appelée à desservir les phosphates de Kalaat-es-Senam, récemment adjugés à une compagnie d'exploitation, et que c'est cette ligne qui répond, dans les meilleures conditions, aux besoins généraux de la Régence et principalement au développement de la colonisation française dans des régions très riches, délaissées jusqu'à ce jour.

La Chambre de Commerce émue de l'incident dont le Parlement a été saisi et qui tend à bouleverser. - sans aucun profit pour la France et la Tunisie -- le projet de chemin de fer de Tunis-Kalaat-es-Senam, proteste énergiquement contre toute modification de ce projet et prie M. le Ministre des Affaires Etrangères de vouloir bien faire valoir auprès du Parlement les raisons qui militent en sa faveur, comme les arguments qui s'opposent, à l'heure actuelle, au tracé par Bizerte.

Elle le prie, en outre, de bien vouloir faire le nécessaire pour que les autorisations utiles soient données dans le plus bref délai possible, pour la mise à exécution immédiate de la construction de cette ligne, qui est l'espoir de la Co-

A l'unanimité, la Chambre approuve le rapport qui précède, et le convertit en délibération.

Elle adresse ses félicitations auxquelles nous joignons celles de la Petite Tunisie - à son Président, auteur de ce rapport, dont une copie sera transmise d'urgence à M. le Résident Général.

A UNE INCONNUE

Presque tous les jours, je rencontre une aimable fill ette. Ce n'est plus une enfant et ce n'est pas une femme, mais l'age heureux où les yeux reflètent le ciel pur, l'age où l'on a au cœur les illusions qui mettent sur les lèvres le sourire des ames candides, qui possède la foi vivace en des heures d'un bonheur exquis, continu.

l'en rencontre beaucoup des jeunes filles, et toutes jolies, elles le savent, car comment pourraient-elles l'ignorer quand nos yeux leur disent

COP MUSICAT

a mountains or Total

BUREAUX: 24, Rue de Metz

notre admiration pour tout ce qui est jeune et beau. Mais parmi elles, parmi ce bouquet délicat de têtes brunes ou blondes, j'ai remarque une fleur,

une enfantde 16 ans, jolie à rendre ja-loux les anges du bon Dieu. Et je la vois, légère ainsi qu'une hirondel-le, aller, venir, s'en aller encore, laissant sur son passage comme une grace et un parfum de bonheur et de joies infinies, irreelles.

Pourquoi vous, délicieuse enfant, plutôt qu'une de vos sœurs en béaute assez ravivée en moi les émotions de jadis, les émotions si douces et si-troublantes parfois des jours de jeunesse et et de foi en la vie ? Que sais-je! Mystère! Je suis assez heureux de sentir vibrer mon ame, en vous voyant passer radieuse, candi-de, insouciante en voire onduleuse et gracieuse marche de fillette admi-STUME TITLEUR DAMES

Vons ne saurez jamais qui je suis, mais ce que je puis vous dire, c'est qu'un homme encore jeune, mais vieilli par une destinée inclémente, loin de ceux qu'il aime, vous bénit et vons souhaite la vie heureuse pour le rayon de soleil que vous avez fait luire au firmament sombre de nuages de sa vie émiettée....

Allez par le monde, enfant, avec votre jeunesse rayonnante, semez sur votre passage, les pensées géné-reuses qui font les forts et les vaillants lutteurs. Que vos beaux grands yeux, foyers d'espérance, et de conflance, allument les cœurs le feu sacré des héroismes et qu'ils fassent jaillir partout l'amour de la Justice et de la Vérité !

Plus tard, lorsque le temps aura semé sur vos cheveux la neige des ans, soyez encore la femme idéale vers laquelle iront se réfugier les jeunes cœurs qui saignent au premier chagrin, aussi les vieux amis, les éclopés de la vie qui trouveront en votre inépulsable amour le baume salutaire, réconfortant les blessures reçues au cours de notre pau-vre existence sur la terre! A. D.

JUSTICE PLUS HUMAINE

M. Monis a adresse aux procu-reurs généraux une circulaire relative à l'exercice de la justice en

La magistrature à le devoir, dit la circulaire, de s'associer de toute ses forces moralisateurs et humanitaires du législateur, de s'inspirer du souffle généreux qui inspire nos lois et de faire entrer, dans la répression des fautes, la modération, la justice et la bienveillan-

Après avoir rappele le progrés accompli dejà dans ce sens, M. Monis ajoute que, dans l'administration de la justice criminelle, quelques errements subsistent encore qui ne sont pas en suffisante harmonie avec les tendances de nos ate. H at constant their Cann lois.

Le ministre insiste notamment sur les résultats bienfaisants de la condamnation avec sursis, qui doit. être considérée comme le plus sur moyen de remettre dans le droit chemin celui qui s'en est écarté, et le meilleur remède contre le mal, rienne. qu'il importe moins de réprimer Nous avons demandé des renque de prévenir.

« Il serait préférable que, pour des peines légères, les tribunaux s'habituassent à voir dans l'amende une peine efficace en elle-même et non un simple accessoire des

peines corporelles.

De plus, elle a l'avantage de n'etre point deshonorante et on peut dire que plus les prisons resteront fermées aux condamnes primaires, moins elles auront à s'ouvrir aux récidivistes.

· Quant à l'arrestation préventive, elle doit être restreinte aux seuls cas indispensables.

Le ministre recommande à ce sujet le plus grand tact et la plus grande circonspection Dans le nom-bre de cas, même en matière criminelle lorsqu'il s'agit de crimes peu graves, la liberté provisoire pourrait sans inconvenient être ac-

Enfin, lorsque cette peine s'impssera, les magistrats devront veiller à ce qu'elle ne se prolonge pas inulilement. OLINASTERM BUD

M. Monis engage les magistrats, dans les affaires où l'instruction n'a pas établi des charges certaines à assumer la responsabilité du reglement de la procedure par une décision de non-lieu, sans s'en remettre au jury le soin de se prononcer en portant ces affaires devant la Cour d'assises.

Chronique locale et régionale

Le Comité chargé de préparer l'exposé relatif au chemin de fer du Pont du Fans à Kalaat-es-Senam, a l'honneur de faire connaître au public tunisien que la réanion, publique annoncée aura lieu le vendredi 8 mars, à 8 heures 1/2 du soir dans la salle de Politeama, avenue de la Marine,

Le Village Esquimau

Très curieux le village esquimau que l'on exhibe en ce moment place de la gare française, mais combien laids sont les sujets qui font partie de la tribu.

Ce village mérite d'etre vu.

Les travaux du Casino suspendus pendant une huitaine de jours pour attendre les fers ont repris hier avec plus d'activité que jamais.

Le Nouvel Atlas d'Algérie et de Tunisie de Henry Mager vient de parattre chez E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

Cet atlas, qui achève de classer son auteur au rang des meilleurs géograpes français est un guide unique, précieux et indispensable

Pour le recevoir franco de port, suffit d'envoyer deux francs à M. E. Flammarion l'éditeur. MOI

HUNYADI JANOS

La Meilleure Eau Purgative Naturelle

La série noire

Après Morel Lemir, Ange Scotto, aujourd'hui c'est M. Magne qui paie son tribut à la Tunisie.

Obligé de déposer son bilan, le tribunal l'a admis au hénéfice de la liquidation judiciaire.

Doux pays!

AU JOCKEY-CLUB A. LEON, TAILLEUR DIPLOME

4, Rue d'Italie, TUNIS

Souk-El-Arba

Nous recevons de cette localité de très intéressants renseignements sur les agissements auxquels se livreraitl'encaisseur de la Cie Algé-

seignements à notre correspondant avant de les livrer à la publicité.

Laboratoire d'Analyses Métalurgiques

ALFRED ANCELIN

.. Ingenieur-Chimiste

Mises en valeur de gisements.

Exploitations.—Rapports.—Devis.

Installation d'atelier de broyage et Mises en valeur de gisements. de renchérissement.

. 11, Rue, d'Espagne TUNIS

BRODEUSE

donne des lecons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premu r Prix roodérés.

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE GUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absin-

the soucieux de leur santé.

Dr. Ph. Bernard.

de la company de

either on longith of visite

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

TUNIS-HOTEL

Em. GIRAUD, propriétaire GRAND RESTAURANT DE 1er ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits

MEDAILLE OR ET ARGENT

1018 A 12, rue d'Italie, 12 7 7

Spectacles

FOLIES-BERGERE Tous les soirs à 8 h. 1/2

Grand Concert Spectacle Attractions

Tous des jours de 4 h. 412 à 6 h. REPETITION PUBLIQUE MATINEE

Sanedi, Dimanche et Jours de Fête

CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Ouvert toute l'année

Grande Chinique Ophtalmique de la Régence

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du D' CUENOD, rue Zarkoun, n. 1. - Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, undis et vendredis.

AVISHMPORTANT

En réponse à l'avis ci-dessous:

L'I dans beau quartier d'avenir

le mieux situé et le plus salubre de Tunis S'adresser au bureau du journal

inséré dans plusieurs numéros de la Dépêche Tunisienne et concernant l'immeuble Gaudibert, houlevard Benat n' 21, Madame Ve Gaudibert informe le public que M. Ropert, son gendre n' 2 angune qualité part yéngendre, n'a aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possede les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboi-

Tunis le 4 décembre 1900

STATE OF WIE H. GAUDIBERT.

ENTREPOT BIERE PHENIX

Expeditons à l'intérieur en fûts, en bouteilles et bocks Rue d'Angleterre, 2 - TUNIS F. MACHERET

Dépositaire

DEMANDEZ PARTOUT L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions Médaille d'Or, Concours d'A-limentation et d'Hygiène, avec félici-tations du Jury : Paris 1900,

Médaille d'or, Exposition Universelle: Paris 1900.

RAYMOND VALENS

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22 - Construction industrielle et rurale -- Atrosage -- Distribution d'eau, etc., etc. OWISS ME

Plans, Projets, affaires à forfait

Demandez dans tous les Établissements l'absinthe BERGER la plus répandue et la meilleure

entre toutes. Agénts généraux et dépositaires pour la Tunisie, MM. FION Frères, 15,

rue de Besançon, Tunis

DATTES A. BONNENFANT Vente en Gros : HUBERT, Parfomeur, Bordeaux Grand Hôtel et Restaurant et 26, Rue d'Enghien, PARIS DÉPOT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr.; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes: Ayenue de France, 10. Librairie Démoflys. — Par correspondance: Ronnenfent Tunis respondance: Bonnemant, Tunis.

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881 BUREAUX: 12, Rue de Hollande

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbiciles cicatrisante qui ent valu au Coaltar Saponine Le Beul son admission dans les hopitaux de la ville de Paris, le rendent! très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourissons, soins de la bouche qu'il purifie des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.

A Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NÉE

MODES ET CONFECTIONS

Rue Chaker, 11

COSTUMES POUR DAMES à raison de 12 à 15 francs de façon TRAVAIL SOIGNE

HORS CONCOURS Exposition Universelle Paris (900

POUDRE DE RIZ

Dépôt pour la Tunisie. Tripoli et Malte, M. Avice à Tunis.

Belle occasion a vendre un mo-teur à gaz, force 2 chevaux /, ; marque, Cie française des moteurs à gaz.

S'adresser à l'Imprimerie du Commerce, 7, rue des Glacières, Tunis.

PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS Souveraine contre les fièvres paludéen-

nes périodiques, la cachexie des fièvres intermitentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Rem-place la quinine sans en avoir les incon-

Doses: Une grande cuillerée ma-tin et soir. Pour les enfants, demi-dose. Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE 7, Rue des Glacières, 7 Le gérant : EM. LACROIX

Ce journal est exécuté par des onyriers syndiqués

VINS ET COMESTIBLES

MARRILLIÉ DÉTAIL

Vin rouge à la bouteille à 0,30 le litre. Livraison à domicile par panier de 12 Comestibles Fins. Vins fins, Champagne, Liqueurs de marque, etc.

Grande Brasserie du Phénix

TUNIS - rues Amilcar et Annibal - TUNIS RESTAURANT A LA CARTE

Salle de restaurant au premier

Bière brune et blonde supérieure SALON - JARDIN

MONTAGNOUX ET VILLARD, PROPRIÉTAIRES MAISON RECOMMANDÉE POUR LA QUALITE DE LA BIÈRE

BILLARDS *



Depot pour la Tunisie, Tripoli et Maite, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

ANCIENNES BRASSERIES MOSSER & OPPERMANN Société anonyme au capital de 2.500.000 fr. Siège social : BELLE VUE-St-ETIENNE

Expéditions en fûts, bouteilles et bocks La bière est pasteurisée avant de sortir du dépôt de Tunis Agent dépositaire : Léon Solet, avenue de Carthage, Tunis.

Banque de Tunisie

Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur mar-chandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Payement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de cré-dit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

Brasserie Tourtel

ÉMENT B., PROPRIÉTAIRE

REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE Cuisine soignée — Service irréprochable Consommations des premièrs marques

(DITE KLEDIA)

La Société des sables de l'Oued-Miliane de Klédia a. l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued-Miliane, de première qualité exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

Gravier pour jardins à 7 fr. le mètre-cube S'adresser à son représentant à la Gare Française.

Foncier et Agricole d'Algerie

Société anonyme. Capital : 30 millions Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit. Dépôts à vue et à échéance fixe: à vue, 2 % 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

 ${\it DOMAINE\ DE\ POTINVILLE}$ P. POTIN, propriétaire

CHAUX HYDRAU

et Ciments VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

National d'Escompte de

Société anonyme au capital de 150 millions de fr.entièrement versés AGENCE DE TUNIS

M. Victor Richard, Directeur Sous-Agences à Sousse et àSFAX, Bureau à GABES

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur m r. chandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ord: se de hourse, dépots de titres sous-criptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc. DEPOTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES

A vue, 2 1/2 - à 2 ans, 2 1/2 1/2 - à 3 ans, 3 1/2 - à 4 ans. 3 1/2 1/2 LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des costres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour a garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus gran le sécurité contre le risque du vol et d'incendie.

Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées Vente et location d'illuminations et de décorations Drapeaux et tentures de toutes nationalités Ballons, Lanternes vénitiennes, Verres de toutes couleurs,

Pains de stéarine, etc., etc. PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Taverne Alsacienne

TUNIS - AU PORT - TUNIS

Etablissement nouveau de tout premier ordre MM. DURAND Frères, Propriétaires MM. Durand ont l'honneur d'informer MM.les voyageurs qu'avant de prendre le paquebot ils trouveront dans leur établissement déjeuner ou dîner au prix modéré de 2 francs, vin compris. Service îrre-

Service à chaque repas: hors d'œuvre ou potage, quatre plats. Fromage et deux desserts.

On prend des pensionnaires. - Consommation de marque

M. Louis FOUBER

Courtier maritime et Commercial TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE

Expeditions pour tous pays par grande et petite vitesse Service spécial de Déménagements CORRESPONDANTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
CASINS DE DEPOTS MAGASINS DE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme ; Capital 15.000.000 entièrement versés Comptoir de Tunis, Avenue de France

Escomptes. Recouvrements. Avances sur titres et marchandises. Chèques et lettres de crédit sur tout pays Encaissements de coupons. Ventes et achats sur garde titres Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0. Bons de caisse. Bons 3 ans et 2 ans, 3 0/0. Bons à 1 an et 4 ans 3 et demi 0/0. Bons à 4 ans 5 0/0.

Demandez partout

BELLOT, Distillateur à Tunis Dépôt général des eaux minérales de VICHY des liqueurs fines de la maison LAVAINE & Cie et du Champagne MONTEBELLO

Drognerie-Herberisterie PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES

M. CAMISON 8, rue d'Allemagne, 8 TUNIS Assortiment complet your les Menageres

BOIS DE CHAUFFAGE Charbon de bois, houille

et briquettes B. RICHARD, A. MILITTE SUCCESSEUR

Bureaux : Place de la Gare Française. - Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.

TUNIS

Pasteurisation des Vins APPAREIL BOURDIL de Narbonne

HORS CONCOURS S'adresser à M. Fernand ARNAUD

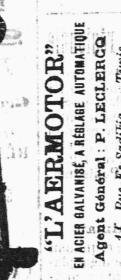
Consignataire, rue de Strasbourg

HOTEL DU BEL OMBRAGE Tenue par M. Fieurgant Se recommande aux touristes et à MM. les voyageurs

par sa benne cuisine et son

confortable

ZAGHOUAN



DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES Peintures et Fournitures pour Machines

MAISON FONDÉE EN 1890

Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

MAISON DE DÉCORS

Dorure sous verre — Entreprise de peinture LORENZI. 16, RUE ESSADIKIA

GRAND HOTEL DE FRANCE

Actuellement en construction Ouverture le 1er juillet 1901

PAPIERS PEINTS, VITRAUX

La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.

Malgre la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus

Tuyaux en grés vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS — 12. rue d'Italie, 12 — TUNIS ROSSET-BRESSAND, pharmacien

TONIQUE DES SUFFETES DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES

DRAGEES ANTIANEMITUES ET ANTISEPTIQUES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au publis après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique d'emploi certin, pour brûlures et plaies excès, infammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détail

Lotion végétals pour lid consérvation de la chevelure par le cour du les produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par le cour du

Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Canreaux, etc. BOURREI

entrepositaire Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et Co, de Cruas,

bassin du Teil (Ardèche). Chaux eminemment hydradaulique, Ciment Portland Grapper Entrepôts et bureaux : 54 , avenue de la Marine, TUNIS.

TERMINUS-BUFFET-HOTEL

Restaurant à prix fixe et à fa carte A. DEPOUZIER propriétaire

ETABLISSEMENT DE Yer ORDRE -el a 19 elle ON PREND DES PENSIONNAIRES

GRANDE BOULANGERLE ET PATISSERLE

产基础

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour the et café

Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes. mariages et bals Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de Marseille.

Hotel-Restaurant Negociants

PENSION BOURGEOISE - REPAS DEPUIS 1 fr. 50 Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons membles. Pièces irréprochables. Service soigné S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

-48, Rue Al-Diezira, 48 - TUNIS

Pièces montees. Fruits glacés et confits. Desserts pour bar-tèmes et mariages sur commande. Confitures assorties. Spécialité de la croquette nougat HUILE D'OLIVE

Avenue de France et rue de Bone, Tunis

Succursale a Bizerte VETEMENTS CONFECTIONNES ET SUR MESURE

POUR HOMMES ET ENFANTS Atelier special pour le COSTUME TAILLEUR DAMES Coupeurs des Premières Maisons de Paris Chemiserie-Bonneterie

DEPOT DE CLERMONT-FERRAND

Tayaux de refoulement et d'aspiration pour liquidés, gag. arrosage.

Caoutchoue pour joutes industries, rétements indécomposables.

Létouriste pour hicyclette (hreveté g. d. g.), incravable, rampiagant avantageuse ment le pneumatique. Sudresser MAISON MODELE, 7, Avenue de France, Tunis

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Diazira - TUNIS euve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse BICYCLETTES des premières fabriques françaises Apparells de pesage de tous systèmes Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances DÉPOT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Cie Franco-Tunisienne de Navigation Siège social, 7, rue de la République, Marseille Agence de Tunis

Services reguliers entre Marseille et la Tunisie Le vapeur Ville-de-Bizerte, Capitaine Ritha affendu de Marseille et Bizerte le 14 mars repartira pour Gabes, Slax, Mehdia, Monastir, et Sousse le 12 mars 1901

et Sousse le 12 mars 1901. . . Prix des Passages pour Gabes : Première 42 fr. avec nourriture; Pont 12 fr. sans nourriture

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikta, l'unis

ARRIVEE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.

DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.

DE LA COTE TUNISIENNE (Tripeli, Djerba, Gabès, Stax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.

DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.

A MARSEILLE tous les mercredis, à 8 h. du matin.

DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. 30 s.

DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.

DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. 30 s.

DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi...

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les dimanches, à midi...

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.

DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Stax, Gabès, Djerba, Tripoli); tous les ven-

pastir, Mehdia, Stax, Gabes, Djerba, Tripoli), tous les ven-5 heures du soir.

Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Génes, Livourne et Naples.

La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Caledonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, & rue d'Alger, L'Agent principal, I.-B. PROBLUPS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE PAQUEBOTS-POSTE FRANCAIS - SERVICES A GRANDE VITESSE

Itineraire : Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille 91 d'dater du 18 juln 1900 au départ de Morseille

Départ de Marseille
Arrivée à Tunis
Départ de Marseille
Marci
Arrivée à Maltea
Départ de Tunis
Mercrédi
Arrivée à Maltea
Jeudi
Arrivée à Maltea
Jeudi
Arrivée à Maltea
Jeudi
Arrivée à Maltea
Vendredi
Arrivée à Tunis
Vendredi
Arrivée à Marseille
Départ de Tunis
Vendredi
Sh. soir.

Jeudi
Sh. soir.

Départ de Malte pour Tunis
Vendredi
Sh. soir.

Jeudi
Sh. soir.

TUNIS 24. Rue d'Italie et Bordevard de Paris 8, - TUNIS

ON PORTE A DOMICILE

LIVRAISON A DOMICILE

LIQUEURS DE MARQUE

MME HOLMIÈRE

VINS ET EAUX-DE-VIE

Domaine de Potinville

23, Rue d'Italie, TUNIS